



PROGRAMME DE SUBVENTION – BARIL RÉCUPÉRATEUR D’EAU DE PLUIE
FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

La Municipalité de La Présentation, en vertu de la résolution numéro 132-13, peut procéder au remboursement de 50% du prix d’achat (minimum 20\$ – maximum 50\$) aux conditions suivantes :

- Coût de 30\$ ou plus
- Être résident de La Présentation
- Maximum d’un baril par propriété
- Joindre l’original de la facture d’achat

RÉCLAMATION :

Demandeur

Nom et prénom : _____

Adresse de résidence : _____

Téléphone : _____

DÉTAILS SUR L’ACHAT :

Nom du fournisseur : _____

Date de l’achat : _____

Montant de l’achat : _____

Montant réclamé : _____

Montant remboursé : _____

REMBOURSEMENT :

Prenez note que vous recevrez le montant réclamé par la poste.

Signature du réclamant

Date

Signature pour la Municipalité

Date

À L’USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Date de réception : _____

Numéro du chèque : _____